



**DISCOURS DE M. SOUMAÏLA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

**A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE DON
ENTRE L'UEMOA ET LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

Lomé le 09 septembre 2006

Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations,
Monsieur le Ministre du Développement et de l'Aménagement du Territoire,
Monsieur le Ministre de l'Equipeement, des Transports et des Postes et
Télécommunications,
Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières ;
Monsieur le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement,
Messieurs les Commissaires,
Messieurs les Directeurs,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-tout d'abord d'exprimer mes remerciements aux autorités et au peuple togolais, pour l'accueil chaleureux et toutes les attentions bienveillantes dont nous jouissons, à chacun de nos séjours, dans ce beau pays.

C'est aussi pour moi, un réel plaisir de me trouver à Lomé, en cette période de ferveur et de réconciliation, pour concrétiser une action de développement en faveur d'un pays membre de notre Union. Il me plaît, en effet, de dire toute ma fierté de retrouver un Togo réconcilié avec lui-même, et fier de l'être.

Quelques semaines après l'historique Accord Politique Global, signé ici même, en terre togolaise, l'euphorie est encore visible, traduisant l'adhésion au processus de normalisation.

La Commission de l'UEMOA se réjouit, à plus d'un titre, de ce succès que nous saluons avec admiration et espoir.

Il y a quelques mois, le 19 décembre 2005, à l'occasion du séminaire sur la relance de l'économie togolaise, je me lançais dans une invite dictée par mon espérance de sortie de crise. Je cite:

« Faisons donc, confiance aux Togolais, et créons les conditions de l'éclosion de leur génie si bien réputé ! Patriotes qu'ils sont, ils serviront avec abnégation même au prix du sacrifice suprême, le Togo et l'Afrique. »

Aujourd'hui, cet espoir, **mon espoir**, est comblé.

Je suis donc, heureux de féliciter les leaders politiques ainsi que la société civile, pour cet exemple qui honore notre Union et l'Afrique toute entière.

L'Accord Politique Global intertogolais constitue, à juste titre, un témoignage d'une haute valeur morale pour l'Afrique dans le cadre du règlement des conflits.

Grâce à leur volonté politique et à leur sens des responsabilités, les Togolais, tous ensemble, unis dans un élan de réconciliation nationale, ont contribué à mettre fin à la crise qui secouait leur patrie.

Au nom de la Commission de l'UEMOA et en mon nom personnel, permettez-moi de saluer et féliciter le Président du FASO, Son Excellence Blaise COMPAORE pour non seulement ce succès mais aussi pour sa persévérance dans cette réconciliation intertogolaise.

Que Dire du Président Faure GNASSINGBE ?

Il a, en tant que Président en fonction, accepté la médiation et invité à la conciliation, à la réconciliation, par la voie du dialogue.

De sa confortable place de Chef de l'Etat, il a fait profil bas et mis en avant le sens de sa responsabilité historique.

L'humilité n'est-elle pas la marque des grands esprits et le symbole des véritables leaders des peuples ?

Puisse le Seigneur vous accompagner **tous** afin de faire renaître le Togo qui gagne, pour redorer le blason de la « Suisse de l'Afrique » !

L'UEMOA, pour sa part, se tiendra aux côtés des autorités togolaises pour que reprenne et se conforte l'économie togolaise, au bénéfice de l'ensemble des populations de notre UNION.

Messieurs les Ministres,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez donc ma joie de poser, dans cette mouvance de réconciliation nationale, un acte de solidarité en faveur du Togo.

Il s'agit de la signature de l'Accord de don entre l'UEMOA et la République Togolaise.

La Commission de l'UEMOA, à travers ce don, prend en charge le financement de la réhabilitation de routes rurales et de la construction d'ouvrages d'art et hydrauliques, pour environ : **1 milliard et demi francs CFA**, dont plus **d'1 milliard**, au titre de la contrepartie du Togo.

Le montant total du projet en faveur des populations du Togo s'élève à **6 milliards 341 millions** de F CFA, (toutes taxes comprises) dont une participation de la Banque Ouest Africaine de Développement à hauteur de **4 milliards 300 millions** de F CFA.

Le projet vise l'augmentation de l'efficacité du secteur des transports afin de rendre les différents axes retenus, compétitifs, pour soutenir la relance de l'économie et contribuer à la croissance des échanges nationaux et internationaux.

Il permettra sûrement le renforcement des échanges commerciaux entre le Togo et le Bénin, d'une part, le Togo, le Burkina Faso et l'ensemble des pays du Sahel, d'autre part.

L'Accord de don, objet de la présente cérémonie, traduit également la synergie et la complémentarité des actions de la Commission de l'UEMOA et de la BOAD. Ces excellentes relations sont en l'honneur de nos deux institutions qui concourent à la construction de notre espace communautaire.

C'est le lieu de remercier et féliciter le Président par intérim de la BOAD pour son engagement personnel en faveur des projets et programmes de notre Union.

**Messieurs les Ministres,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

L'année 2006 constitue, sans aucun doute, un tournant historique dans la vie de notre Union.

Elle voit l'entrée de l'UEMOA dans la phase de réalisations visibles par les citoyens, constituant ainsi une étape capitale du processus d'intégration, engagé depuis douze ans, pour faire de notre Union un espace harmonisé et intégré dans l'économie mondiale.

C'est donc l'avènement de cette **Union des peuples**, tant espérée et vivement attendue.

**Messieurs les Ministres,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Notre Union est donc en marche. Fidèle, à l'esprit de ses fondateurs, l'UEMOA concrétise au quotidien, la solidarité entre ses membres.

Pour ainsi faire face aux grands défis liés à la mondialisation et ses difficultés endogènes, notre Union a initié un vaste programme, à l'échelle sous-régionale : le Programme Economique régional : **le PER**.

Le **PER**, c'est le fruit de notre audace et de notre volonté d'aller de l'avant.

Il est désormais le cadre de référence pour la conduite des chantiers d'intégration et constitue une déclinaison du NEPAD à l'échelle sous-régionale.

Le PER regroupe, en effet, de façon cohérente, un ensemble de projets intégrateurs, sélectionnés au niveau régional, en fonction, notamment, de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement durable.

Pour le rendre opérationnel, une Table-ronde des bailleurs de fonds sur son financement est ainsi prévue les 02 et 03 novembre prochain à Dakar.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, au cours de l'année 2006 atteindra donc sa vitesse de croisière.

Ainsi, seront effectives ou entamées, **des** mesures importantes pour notre Union :

- la mise en service des premiers postes de contrôle juxtaposés aux frontières entre les Etats, afin de faciliter la libre circulation des biens et des personnes ;
- la jouissance effective des droits d'établissement et de résidence, pour les professions libérales, avec l'adoption des textes concernant les médecins, les avocats, les architectes et les experts comptables ;
- l'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur des Etats membres, dans les conditions de traitement égal, pour les ressortissants de l'Union.

Ces réalisations et instruments juridiques viendront consolider l'ensemble des réformes déjà engagées et mises en œuvre, depuis la création de notre organisation.

A l'image donc de l'Union, chaque pays est en marche vers le progrès social et économique.

Le Togo, pour sa part, est actuellement sur sa rampe de lancement.

Que cette belle lancée se poursuive, au grand bien de tous les Togolais et de toutes les populations de notre espace ! **Amen.**

Je vous remercie de votre aimable attention.